



Orléans, le 29 août 2024

IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Alain MURSCHEL

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs, cher(e)s professeur(e)s

d'arts plastiques

de l'académie d'Orléans-Tours

Objet : Lettre de rentrée 2024, enseignement des arts plastiques.

J'adresse au nom de mes proches collaborateur(trice)s et personnellement la bienvenue aux nouveaux entrants, aux professeur(e)s nouvellement recruté(e)s ; je félicite les lauréat(e)s des différents concours (externes et internes / public et privé) et **remercie** l'ensemble des professeur(e)s d'arts plastiques, formateur(trice)s, préparateur(trices), tuteur(trices), correcteur(trice)s, jurys, collaborateur(trice)s, missionné(e)s de l'académie pour votre engagement auprès des élèves, envers l'enseignement des arts plastiques et de l'institution. Toute gratitude également pour la qualité de nos échanges et de nos relations professionnelles qui me portent à vos côtés depuis 2016 et **donnent sens** à ma mission.

Grâce à votre travail, **nous portons, partageons ensemble des réussites et pouvons en être fiers** :

- tant d'élèves en réussite, valorisés et épanouis grâce à un enseignement d'arts plastiques *essentiel* dans leur formation générale et leur scolarité,
- tant d'orientations post 3^{ème} et post baccalauréat à coloration artistique, dont 2000 élèves suivant l'option et/ou une spécialité ARTS-*arts plastiques* dans notre académie,
- des moyennes très honorables aux épreuves du baccalauréat (session 2024 : 12,71 pour l'écrite et 15,58 pour la partie orale),
- des distinctions au *concours général des lycées et métiers 2024*, section arts plastiques : 1^{er} et 2^{ème} prix décernés à deux élèves du lycée participatif de Descartes de Tours,
- 2 admissibles / 1 admise au concours interne de l'agrégation et 1 admise par liste d'aptitude, 6 admissibles / 4 admises au CAPES interne, dont la majeure au CAFEP-CAPES interne,
- le déploiement de CHAAP : passant depuis 2016, d'une unique offre à une cartographie académique de 8 collèges proposant sur tout ou partie de niveaux des classes à horaires aménagés supplémentaires (et 4 autres CHAAP sont au seuil d'une demande d'ouverture),
- le franchissement de la barre de la centaine de galeries pédagogiques (et non plus mini-galeries !) référencées, ce qui fait de notre académie le second territoire ayant le plus d'espaces d'expositions dédiés aux productions des élèves (réseau 100^{TRE-ART}),
- Une biennale d'arts plastiques dépassant toutes les attentes, avec une fréquentation inédites (plus de 300 visiteurs lors d'un vernissage, par exemple, faisant de cet événement la plus forte fréquentation d'un Centre d'Art d'accueil),
- ...

Puissez-vous tous vous épanouir dans cette si belle académie et trouver votre place, vos espaces d'expression, dans l'un des six départements qui la compose. Car, si cette région Centre-Val de Loire distance de 3 heures de routes ses extrémités, elle a cette singularité d'avoir su instaurer et mailler des liens tangibles et féconds entre nombreux professeurs d'arts plastiques disséminés sur ce vaste territoire.

La collaboration active d'un(e) professeur(e) coordinateur(trice) par département y contribue grandement : elle sert cette dynamique et je tiens ici à saluer leur travail engagé.

CHER : Mme Nathalie Fontaine : nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr

EURE-ET-LOIR : M. Alexis Bruneau : Alexis.bruneau@ac-orleans-tours.fr

INDRE* : Mme Marion Davy* : marion.davy@ac-orleans-tours.fr

INDRE-ET-LOIRE : Mme Emilie Sauvage : emilie1.sauvage@ac-orleans-tours.fr (avec l'appui de Mme Delphine Leviste)

LOIRE-ET-CHER : M. Clément Galy : Clement.galy@ac-orleans-tours.fr

LOIRET : M. Renato Ercoli : renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr

*Sincères remerciements à Mme Marion Davy pour la qualité fédératrice de son travail mené, sur cette mission portée avec fougue qu'elle laisse à un(e) successeur(e) afin d'assurer dès cette année sa nouvelle mission de CODEAC sur l'Indre, prise suite au départ à la retraite de Mme Claude Lacroix-Gattin, tout autant chaleureusement remerciée.

- Professeur(e)s en poste dans l'Indre, je vous remercie de vous rapprocher de moi si vous êtes intéressé(e)s pour prendre le relais (tuilé) de Marion Davy en qualité de coordinateur(trice) départemental.

Le co-pilotage départemental des coordinateur(trice)s lors de la **JADAP** (*Journée Académique Départementale d'Arts Plastiques*) proposée chaque année dans le cadre de la formation continue) nous aura notamment offert une édition exceptionnelle, chargée *EN LUMIERE*, pour notre **biennale d'arts plastiques** : un dispositif académique particulièrement porteur, désormais clairement identifié et reconnu !

Restitution de l'édition 2022-2024 : <https://nuage02.apps.education.fr/index.php/s/LDMHBkyKKxppnW5>

ou : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/a_pied_doeuvre_biennale/2022_2024_en_lumiere/



Ayant eu le privilège de fouler et d'apprécier tous les regroupements départementaux, en 7 actes, c'est chargé de fierté que je vous réitères mes vifs et profonds remerciements ; sans omettre l'ensemble des structures d'accueils et partenaires de choix : les musées des beaux-arts de Chartres et d'Orléans, les centres d'art *Les Tanneries* d'Amilly, *Le Garage* d'Amboise, La friche culturelle de *l'ancre peau* de Bourges, les villes de Saint Cyr sur Loire et d'Amboise, les lycées Dessaignes de Blois et Pierre et Marie Curie de Châteauroux.

Cette présence partenariale est précieuse pour notre discipline, nos élèves et les professeurs d'arts plastiques, car elle permet une tenue continue, riche et complémentaire entre le scolaire et le monde artistique, entre les élèves et les artistes, intervenants et professionnels des métiers d'art, entre l'enseignement artistique et l'éducation artistique et culturelle.

Pass Culture via le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture-un-dispositif-collectif-pour-les-classes-et-individuel-pour-les-eleves>

Mêmes attentions et reconnaissances portées envers la mise en place et/ou la gestion régulière des *galeries pédagogiques* (ex mini-galeries !) dans vos établissements scolaires, dont le déploiement en cours rend de plus en plus visibles notre **réseau 100^{TRE}-ART**, par-delà notre académie.

Ces deux actions disciplinaires fortes contribuent au **nouveau projet académique 2024-2028**, en enrichissant son axe 4 : « *Se caractériser* » :

« Favoriser le développement de projets pédagogiques, culturels mais aussi autour du développement durable, ou encore de la promotion de la santé via les appels à projets »	
« Améliorer la lisibilité des dispositifs (cartographie et catalogue) et proposer un vade-mecum pour faire connaître les labels et les moyens de les obtenir, en lien avec le projet d'établissement. »	Par le réseau 
« Déployer des projets pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs actions, dans leur méthodologie d'apprentissage et dans leur créativité ».	Par la biennale d'arts plastiques 

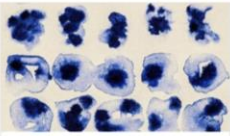
« Développer la signature des établissements »	
« Promouvoir la culture à travers l'offre de formation ou/et la participation à des projets culturels internes ou externes à l'établissement. »	Par le déploiement de classes à horaires aménagés arts plastiques (CHAAP)
carte académique : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/artsP/Parcours/Classe_CHAAP/carte_CHAAP_ac.pdf	

Cette rentrée est également marquée par la refonte de notre site académique et les différents portails liés, dont les sites disciplinaires.

Vous accéderez prochainement au **nouveau portail académique dédié à l'enseignement des arts plastiques** (sous une charte graphique et structuration renouvelées/simplifiées en 5 entrées) et prolongerez ainsi cette lettre de rentrée, par sa découverte : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/arts_plastiques/


Même adresse que le site disciplinaire actuel, avec donc une bascule début octobre.

5 rubriques




Côté inspection
Textes et appui

→



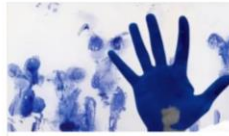
Côté enseignement
Collège, Lycée, Post-bac

→




Côté exposition
Galeries pédagogiques-
cartographie du réseau
académique, actualité,
biennale,...

→



Côté formation
Formations, Concours

→



Côté numérique
Ressources

→

2 sites

Eduscol
Site national de référence
pour l'enseignement des
arts plastiques

↗

Histoire des arts
Site de l'académie
d'Orléans-Tours

→

En cours de construction, nous l'étofferons progressivement au rythme et aux besoins qui seront les vôtres ; confèrent à cette nouvelle interface notre propre identité. Je remercie d'avance celles et ceux qui nous adresseront **des propositions pédagogiques de séquences et/ou projets de cours** (via notre webmestre, notre IAN Arts plastiques et/ou moi-même) afin d'alimenter la nouvelle rubrique « *côté enseignement* » ; de la même manière que nous ne manquerons pas d'y valoriser vos propositions et pratiques, que les visites d'accompagnement ou rendez-vous de carrière me permettent de saisir sur le vif. « *Côté exposition* », vise à poursuivre la valorisation de vos galeries pédagogiques dans l'intermède notamment de deux biennales.

Je vous invite également à y (re)trouver la précieuse ressource - *Pour une didactique actualisée de l'enseignement des arts plastiques* – produite et rédigée par **M. Christian Vieaux, IGESR d'arts plastiques** et extraite de son site parallèlement référencé *Parole(s) en archipel* : <https://parolesenarchipel.fr/>

Lien : <https://spip.ac-orleans-tours.fr/ppa/spip.php?rubrique590>

Il s'agit d'un ensemble de textes et de 12 fiches qui portent analyses, synthèses et réflexions sur les arts plastiques, ainsi que sur les approches (les plus répandues) didactiques et les formes (actualisées), les modèles pédagogiques du cours d'arts plastiques (qu'il nomme « *prégnants* », « *hybridés* »), de ses évolutions, voire les limites parfois de certaines habitudes, pour tendre vers une alternance de phases de pratiques plus souples et variables.

Cette ressource permet de reprendre et redéfinir ce remodelage de l'enseignement qui, depuis quelques années, s'est installé progressivement dans les pratiques professionnelles des enseignants.

Sans renier donc les acquis des inspirations liées à la formation universitaire, comme les aspirations nées des expériences dites du terrain, notre Inspecteur Général propose une analyse globale et ouverte sur les possibilités du champ actuel de la didactique des arts plastiques et une mise en perspective de l'évolution de son enseignement.

Parallèlement, et puisque tous les vecteurs sont bons pour promouvoir et, l'enseignement des arts plastiques en académie, et, votre travail comme nos actions académiques, je vous invite à suivre mon compte sur le **réseau social « X »**, comme le pratique notre académie et bien d'autres.

Retrouvez ici **la circulaire de rentrée 2024** (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>), dont deux extraits sont relevés infra.

En cette période de flottement, teintée d'incertitudes et d'interrogations, je vous invite évidemment à rester réceptifs et ouverts à toutes les nuances et évolutions possibles ; comme nous savons si bien le faire dans nos gestes plastiques habituels : souples, adaptations et plasticité !

- « *l'ensemble des priorités fixées pour la rentrée 2024 peut au fond se résumer à une seule : assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin* ».

C'est exactement le projet des enseignements artistiques à l'école, qui socle, réunit, émancipe et émerveille tous les élèves à l'art et à la culture ; qui borde et borne le chemin de chaque élève, afin qu'il trouve sa propre expression, voire son propre cheminement, explore et expose sa démarche (si possible des plus singulières) ; l'exprime avec aisance aux autres élèves... in fine formés à être ouverts, à l'écoute et respectueux de toutes les formes de métissage ; de ce qui peut être différent, voire divergeant.

Vous contribuez à élargir leur vision et représentations du monde ; à porter avis/réflexions informés et cultivés sur ce qui les entoure ou sur ce qu'ils découvrent ou méconnaissent parfois, contribuant ainsi à stimuler leur créativité, développer leur autonomie, les valeurs, leur esprit critique et intelligence émotionnelle.

Votre mission de professeur(e) vous engage pour vos élèves à l'assurance de cette cohésion sociale, afin de croire, de construire et d'emprunter avec eux ce riche chemin d'expériences sensibles, sensorielles et pratiques (*savoir-faire*), nourri de tant de découvertes, de connaissances (*savoir savant*), d'ambitions, de surprises et d'inattendues, pour faire de ce parcours éducatif, artistique et culturel un chemin d'émancipation (*savoir être*), aux bénéfices sociaux éducatifs évidents, si ce n'est parfois d'ascenseur social.

- « *L'émancipation des élèves et la lutte contre les inégalités passent également par la culture. L'acquisition d'une culture littéraire, scientifique, historique et artistique est en effet la condition, d'une part, de la réussite des élèves, et d'autre part, de la conscience de leur destinée partagée. Il s'agit donc d'un puissant vecteur de cohésion sociale qui doit être au cœur de notre ambition pour les élèves. Dans le premier degré, chaque directeur académique des services de l'éducation nationale devra, sous l'autorité du recteur, élaborer et suivre une feuille de route pour permettre à tous les élèves de bénéficier d'actions d'éducation artistique et culturelle. Dans le second degré, l'année 2024-2025 sera marquée par la refonte des programmes des cycles 3 et 4, mais aussi par une réflexion plus globale sur la place de la culture générale, et notamment de l'histoire des arts au collège. Sans attendre ces travaux, cette nouvelle année verra le renforcement de la pratique théâtrale au collège. Les troupes de théâtre, qui existent dans plus d'un collège sur deux, doivent ainsi être fortement encouragées. Les enseignements de français seront l'occasion, pour tous les élèves, de se familiariser avec notre patrimoine théâtral, y compris en jouant des scènes en classe. La part collective du pass Culture financée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse peut être à ce titre utilement mobilisée pour permettre aux élèves d'assister, au moins une fois par an, à une représentation théâtrale* ».

Notez : une réflexion plus globale sur la place de la culture générale et une refonte des programmes de collège envisagées cette année scolaire.

Co-référent de l'enseignement d'histoire des arts depuis la rentrée précédente, tenu cette année par une lourde charge de rendez-vous de carrières dans le cadre des PPCR, en sus de moult dossiers à suivre (formations des enseignants, évaluations externes d'établissements, contrôle pédagogique de l'instruction en famille, référent de bassin, de lycées, d'un collège REP+, etc.), vous pourrez toujours compter sur mon engagement, comme de celui de mes chargé(e)s de missions, notamment d'inspections ou d'aide auprès de l'inspection. Merci infiniment à mes précieux appui (autres donc que ceux cités supra) : Murielle Luck, Sophie Frey, Sophie Raspail, Nathalie Henquel (IAN arts plastiques), Mélanie Chevallier, Claire et Tristan Régnauld, Océane Le Flaëc, Amélie Laclotte, Manon Lasfargues, Géraldine Juillard, Emilie Delaville, Véronique Gillet, Barbara Nazarenko, Emmanuel Ygouf, Alexis Bruneau, Yohan Guilleminot, Daniel Prat,...

Enfin, il m'importe de rendre hommage à deux collègues qui nous ont quitté si brutalement sur l'année scolaire écoulée : **M. Sébastien Lemale**, professeur au lycée Grandmont de Tours et **Mme Marie-Françoise-Juliette Rebillaud**, professeure-formatrice à l'Inspé C-VL sites Bourges-Châteauroux.

Je salue ici leur professionnalisme, leur engagement, leur disponibilité et leurs qualités humaines ; emprunts de tant de passion et de si belles singularités.

Puisse cette année nous apporter du positif, du sens retrouvé et que votre travail soit toujours soutenu par la passion et le plaisir.

Que vos actions, vos projets vous animent avec ferveur et qu'ils permettent à vos élèves de réussir, de s'élever et s'émanciper par l'art et la culture.

Restez toujours attentifs et sensibles à toutes les réussites, aux petites victoires ; car un élève qui produit, même à petits pas, est **un élève qui avance**.

Et je sais avec certitude, vous le savez tout autant, qu'en arts plastiques *aucun élève n'est laissé au bord du chemin* : il le dessine même !

Je vous souhaite mille créations et rencontres sur ce chemin et les meilleurs horizons possibles...

Très sensiblement, toujours.

ALAIN MURSCHEL

INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE
RÉGIONAL D'ARTS PLASTIQUES DE L'ACADÉMIE
D'ORLÉANS - TOURS

